

SAS DR FATIMA BOURAS
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1 000 Euros
Siège social : 140, rue du Faubourg d'Arras
59000 LILLE
RCS LILLE 908 714 819

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 07 FEVRIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,
Le sept février à dix heures,

Madame Fatima BOURAS, Associé unique et Président de la Société SAS DR FATIMA BOURAS s'est prononcé sur l'ordre du jour suivant :

- Modification dénomination
- Modification corrélative des statuts ;
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

Par conséquent, l'Associé unique a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé unique décide de modifier la dénomination commerciale de la société à savoir : AARAZ CLINIC à compter de ce jour et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

« Article 3 – DENOMINATION

La dénomination de la société est : **AARAZ CLINIC** ».

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé unique.

L'Associé unique

Signé par Fatima BOURAS
Le 07/02/25

ID: tx_kEalbbBPE7x4

Signed with
Universign